

L'éducation à l'égalité entre les sexes ; silences, controverses et nouvelles problématiques éducatives

Partant de l'analyse des débats (ou silences) à propos de l'éducation à l'égalité entre les sexes en Suisse, cette communication examinera comment les politiques éducatives et partisanes construisent l'éducation à l'égalité filles-garçons comme une nouvelle problématique éducative, parvenant ainsi à oblitérer la formation à une participation paritaire (Fraser, 2006) aux sphères publique et privée comme un des axes essentiel de l'éducation démocratique à laquelle l'école obligatoire devrait concourir.

La refonte de l'éducation obligatoire en Suisse et la tentative de mettre en place des curricula communs pour les différentes régions linguistiques a donné lieu à une intense activité de coordination entre les acteurs cantonaux de l'éducation.

Concernant la question de l'éducation à l'égalité entre les sexes, elle a eu des effets très différents dans les parties francophone et germanophone de ce pays.

Dans la première, toutes les traces des volontés exprimées par le passé (plusieurs circulaires ont été produites au niveau fédéral entre 1972 et 1993) d'inscrire la construction de l'égalité entre les sexes parmi les missions de l'école obligatoire ont disparu (Fassa et al., 2014)

Dans la seconde, elle donné lieu à de nombreuses controverses publiques. Des pétitions, voire des initiatives citoyennes, visant à empêcher certains des changements curriculaires projetés ont ainsi été déposées dans plusieurs cantons (huit cantons sur vingt-six).

Les arguments centraux de ces débats, menés souvent par la droite anti-européenne et populiste helvétique, tiennent au fait que les changements proposés mettent l'éducation suisse sous la houlette de l'Europe et des organisations supranationales -telles l'OCDE. Ils articulent souvent ces propositions avec le refus de l'introduction du genre et de l'égalité entre les sexes dans les curricula formels, présentée comme un des signes les plus patents de la nocivité des politiques européennes, mais aussi avec le fait que l'école se doit d'être inclusive et tenir compte des publics d' « enfants en difficulté ».

Au-delà de ces engagements partisans et liés à la poursuite d'objectifs immédiats (mise en œuvre ou rejet des plans d'études régionaux), les débats menés publiquement (en Suisse alémanique) ou non (en Suisse romande) ont eu pour effet de construire des catégories spécifiques d'acteurs qui soit pourraient bénéficier soit pourraient pâtir tout particulièrement d'une plus grande sensibilité de l'école à la question égalitaire, les bénéficiaires les plus nettes étant décrites comme « les filles de l'immigration musulmane » et les plus lésés comme les « garçons de l'immigration ».

Les données sur lesquelles s'appuient cette présentation sont issues du projet *Comment l'égalité s'enseigne-t-elle à l'école ?* mené dans le cadre du Programme national de recherche sur l'égalité (PNR 60) entre 2011 et 2014. Il s'agit notamment de l'analyse du curriculum d'études romand, des textes de politiques éducatives publiés par les autorités régionales et nationales et des entretiens (enregistrés et retranscrits) que nous avons menés avec les décideurs scolaires des sept cantons romands et des enseignants volontaires. Elles ont été enrichies par les travaux que nous menons actuellement sur la

Suisse alémaniques, qui ont aussi pris en compte le plan d'études alémanique mais y ont ajouté l'analyse des débats menés dans la presse et sur internet.

Références

Fassa, F., Rolle, V., & Storari, C. (2014). Politiques de l'égalité à l'école obligatoire. Des ambivalences qui diluent les rapports sociaux de sexe. *Swiss Journal of Sociology*, 40(2), 197–213.

Fraser, N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*. Paris: La découverte (textes à l'appui).